

La Borne, lieu de référence locale, nationale et internationale pour la mise en valeur de la création céramique contemporaine, le Centre céramique contemporaine La Borne (CCCLB), l'ACLB (Association Céramique La Borne) en partenariat avec la Drac Centre, ont mis en place un programme de résidences d'artistes intéressés pour produire ou développer des recherches en céramique. L'appel à projet consiste à mettre en place une résidence de recherche et de production artistique destinée à soutenir un projet réalisé de concert entre un artiste et un artiste-céramiste de la Borne.

Dans le prolongement du renouveau qu'a pu connaître ce village traditionnel de potiers au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dans les années 1970 grâce à l'arrivée d'artistes d'horizons différents, le projet de résidences consiste, aujourd'hui, à stimuler de nouvelles opportunités d'ouvertures en faveur des artistes qui souhaiteraient partager les savoirs et les techniques de la Borne.

Son propos est de générer la rencontre d'un artiste venu de l'extérieur et d'un ou plusieurs artistes-céramistes de la Borne associés dans un projet commun de coréalisation d'œuvres.

Certains des objectifs visés par la résidence de production artiste-céramiste sont de stimuler de nouvelles expérimentations sur le médium céramique et de réinvestir un patrimoine culturel existant : patrimoine humain représenté par le travail artistique des céramistes, mais aussi patrimoine historique, depuis les formes d'art populaire à la production de sculptures et d'objets domestiques.

Cette production pourra être envisagée dans la perspective d'une exposition présentée au Centre céramique contemporaine La Borne.

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges ENSA, l'artiste pourra être amené à collaborer à certains programmes pédagogiques développés autour du médium céramique avec les étudiants.

Situation de la résidence

La borne est un village de potiers équipés en multiples techniques de cuissons. Il réunit sur 30 km à la ronde, plusieurs céramistes dont 66 adhérents de l'ACLB ayant développé chacun des techniques spécifiques de production céramique.

Durée de la résidence

Le programme de cette résidence se déroule sur une durée de 3 mois (non consécutifs).

Conditions d'accueil

Durant la résidence, l'artiste est logé (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, appartements locatifs...) dans un rayon de 5 km autour de La Borne.

L'artiste est invité à venir résider à La Borne sur l'année 2016-2017 et s'engage à être présent un minimum de 50 jours sur place.

Il est autonome dans ses déplacements sur le territoire et possède, au besoin, son propre véhicule.

Conditions matérielles

L'artiste reçoit une indemnité mensuelle de résidence de 800 euros. L'artiste et les céramistes associés reçoivent un budget de production pour la réalisation d'œuvres et pour une exposition. Les budgets de production et d'exposition sont définis en fonction du projet et des besoins nécessaires à la réalisation des pièces.

Afin de commencer à constituer un fond d'archives et d'objets sur les recherches et expériences menées sur la céramique à La Borne, une boîte est confiée à l'artiste en début de résidence. Elle est destinée à être alimentée des documents, croquis, textes, images ou tout autre référence qui pourraient renseigner et enrichir le projet. De plus, une pièce de la série sera choisie pour entrer dans la collection du Centre céramique contemporaine La Borne.

Dossier de candidature

Le candidat doit adresser un dossier comprenant :

- un CV (incluant les coordonnées postales, téléphoniques et informatiques).
- un portfolio d'une sélection de 5 à 10 projets récents.
- une lettre de motivation exprimant sa démarche artistique et professionnelle et formulant son projet global de production.
- une note d'intention présentant le projet qui sera développé à La Borne et la collaboration envisagée, ainsi que les objectifs artistiques qui motivent cette démarche.

Le jury sera sensible à la qualité générale de la démarche artistique et à la façon dont le projet s'articule au contexte de la Borne et à son identité. Le projet pourra spécifier le nom des interlocuteurs souhaités pour la collaboration et de quelle façon ils seraient associés dans le projet, ainsi que les besoins attendus (techniques, artistiques, etc.).

Le dossier doit être envoyé en deux exemplaires

- par email à :
residenceslaborne@gmail.com
- et par courrier à l'intention de :
Madame Nathalie Mestre
Vice présidente Communauté de communes
attachée au Centre céramique
La Borne
18250 Henrichemont

Date de dépôt des dossiers
Lundi 30 mai 2016

Date de la commission
juillet 2016

Centre céramique
contemporaine
www.laborne.org

ACLB : Association
Céramique La Borne
www.laborne.fr

18250 Henrichemont
téléphone : 02 48 26 96 21
ouvert tous les jours de 11 à 19h

Résidences La Borne
www.residences.laborne.fr
residenceslaborne@gmail.com



Résidences
La Borne